

SABBAGH Georges Henna

N° de la notice : L2428047

Nom : SABBAGH

Prénom(s) : Georges Henna

Sexe : Homme

Date de naissance : 18-08-1887

Lieu de naissance : Egypte, Alexandrie

Date de décès : 09-12-1951

Lieu de décès : Paris [source Wikidata]

Profession(s)/Occupation(s) : peintre

Grade(s) : chevalier de la Légion d'honneur

Identifiant ISNI : 0000 0000 2357 9060

Cote(s) : LH//2428/47

Lieu de conservation du dossier : Archives nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine

Mention sur la réutilisation des métadonnées: La mise en ligne de ces documents respecte les dispositions du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation. Pour toute demande relative à vos droits en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de la Culture à l'adresse suivante :

<https://www.culture.gouv.fr/Contact-protection-des-donnees-personnelles>

SABBAGH Georges Henna

N° de la notice : L2428047

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO
38.894

Nom : Sabbagh

Prénoms : Georges Henna

Qualité { Égyptien
ou Antile peintre
grade.

né le _____
à _____
a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur
par décret du 2 FEV 1929 rendu sur le rapport
du Ministre des Affaires étrangères

Date du départ du brevet : 2 FEV 1929

Date du décès : 9-12-51

10. Jean Lave - 1027. [12799]

2428
47



SABBAGH Georges Henna

N° de la notice : L2428047



SABBAGH Georges Henna

N° de la notice : L2428047

CABINET
DU
PRÉFET
1^{er} BUREAU

M. C. 397.

Adj. 1933. — 13^e Lot. — N° 14.628.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

13 DEC 1951

AVIS DE DECES

(1) d'un Membre de la Légion d'honneur
~~Décoré de la Médaille militaire~~

Le Maire du 11^e arr.
Paris informe M. le Préfet de la Seine que :

M. Sabbagh Georges Henna
(nom, prénoms)
artiste peintre
(qualité ou profession)
Chevalier de la Légion d'honneur
(grade)
(1) décoré de la médaille militaire
no de: 18.8.1887
à Alexandrie
(Egypte)
est décédé le 9 décembre 1951
à Paris VII^e 17 quai Voltaire
(2) en son domicile

(1) Biffer celle des deux mentions qui ne convient pas. Si le décédé était titulaire des deux décorations, souligner les deux mentions.
(2) Si le lieu du décès n'est pas le domicile, indiquer également le domicile.

Paris le 11-12-1951

Le Maire du 11^e arr.
Paris

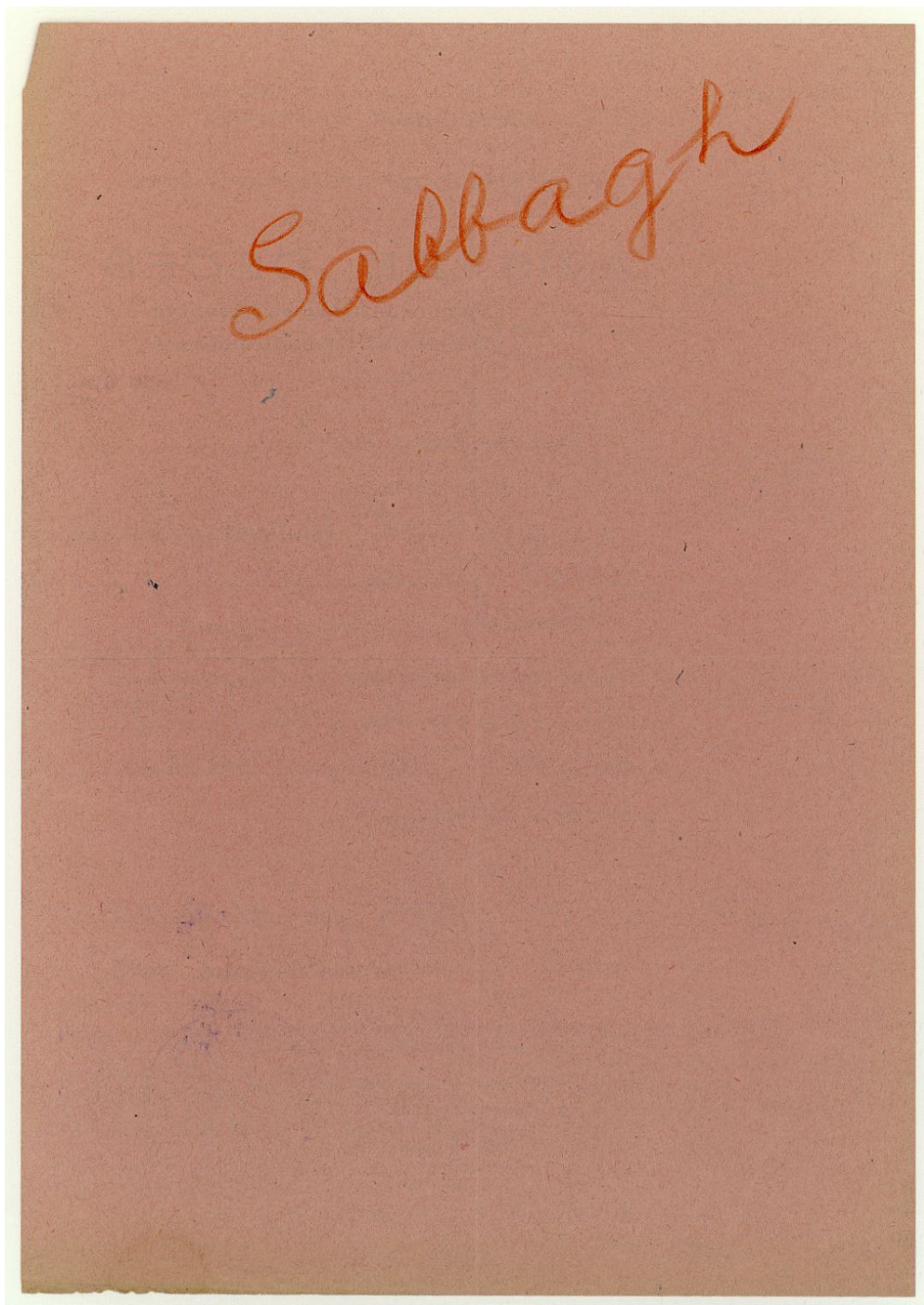
VU et TRANSMIS à Monsieur le Grand Chancelier
de la Légion d'honneur
Paris, le 11 MAR 1952
Le Préfet de la Seine.
Pour le Préfet et par autorisation
Le Directeur du Cabinet,
L'Administrateur de 2^e classe

4113. — La Productrice. — 5.000 11-8 Jésus. — 2-1948.



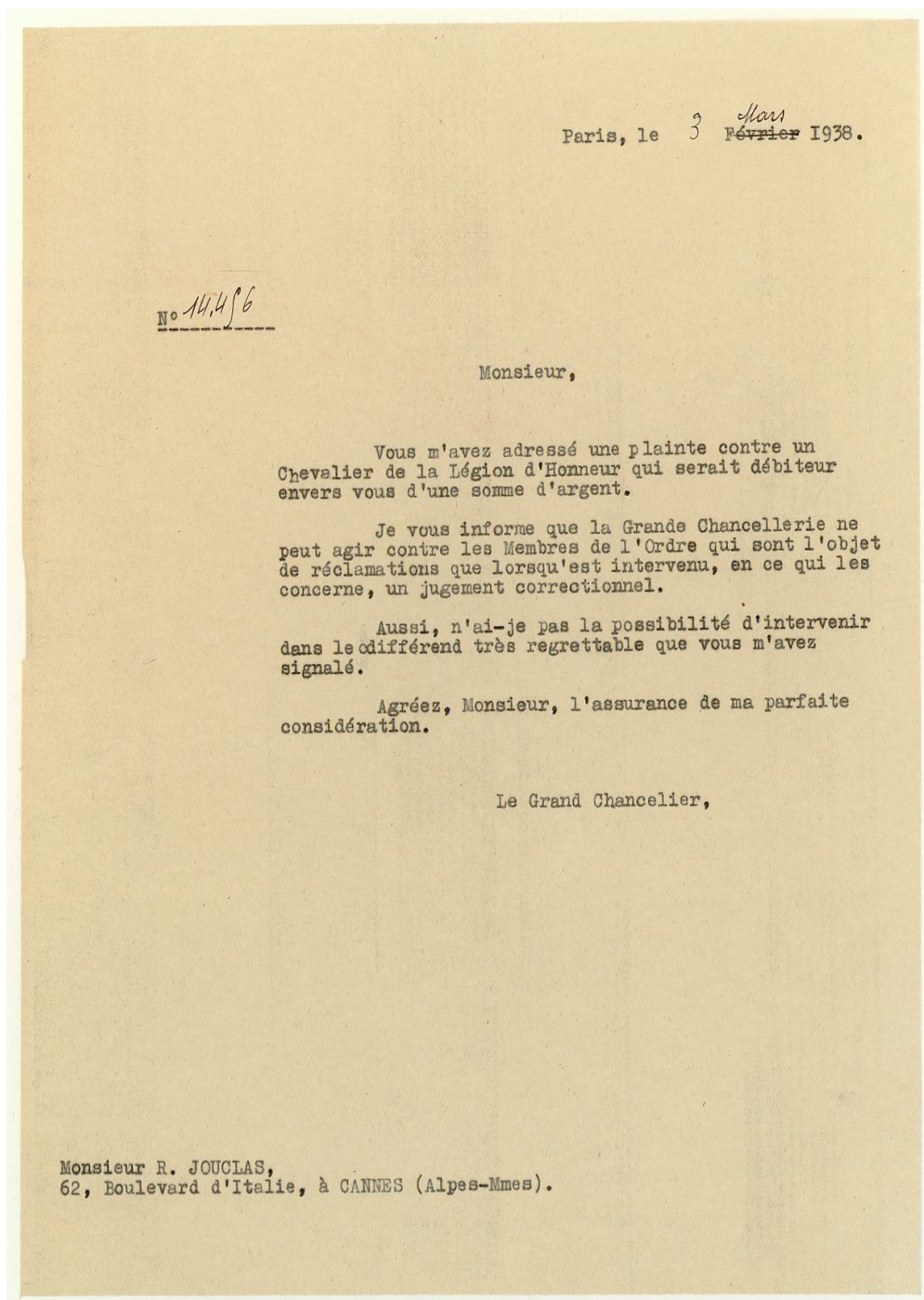
SABBAGH Georges Henna

N° de la notice : L2428047



SABBAGH Georges Henna

N° de la notice : L2428047



SABBAGH Georges Henna

N° de la notice : L2428047

Raymond JOUCLAS
Ingénieur
Constructeur

11 FEV 1938

RECTIFICATION de tous MOTEURS

Atelier de Réparations Spécialisé
pour
HOTCHKISS - BUGATTI - CHENARD

Ateliers : 40, Boulevard d'Italie, 40 — CANNES

ANCIEN DIRECTEUR SERVICE RÉPARATION
SPÉCIALISTE DES MOTEURS A HAUTS RÉGIMES
SUR RÉGULE ET SUR ROULEAUX
SURCOMPRESSÉS A COMPRESSEURS
ALIMENTÉS A L'ESSENCE BENZOLÉE
OU AUX CARBURANTS CHIMIQUES B. P.
ELCOSINE - 819 - STANDARD 3 BIS - ETC.

ÉQUIPEMENT COMPLET
EN PISTONS D'ORIGINE OU FABRICATION
DE LA SELF ADJUSTING
EXIGÉ DU B. H. B. DISPONIBLE DE SUITE
SILENCE - ÉCONOMIE - GARANTIE

SEGMENTS BOLLÉE
HUILE DE RODAGE SPÉCIALE
TOUS CARBURANTS

R. M. 471

Cannes, le 9 Février 1938

Monsieur le Président de l'Ordre
de la Légion d'Honneur.

Monsieur le Président

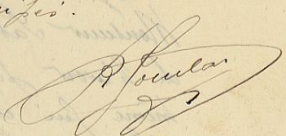
J'ai l'honneur de porter les faits suivants à
votre bienveillante attention.
L'un des chevaliers de l'Ordre des Sous-Présidents
Monsieur Sabbagh artiste peintre demeurant
10 Rue Tolbiac - 75013 Paris est détenteur
depuis 1930 d'une somme de 1200.
montant de réparations, fournitures et frais
d'automobile. Cette somme ou avance n'avait
été donnée en paiement de parts. L'un de nos
dépôts de la Société qui se dirigeait.
A nos réclamations répétées Monsieur Sabbagh
n'a offert le silence.
Faut-il de pièces justificatives détaillées (en pièces
tant au frais que se dirigeant) Je n'ai pas demandé
le règlement par voie judiciaire et de ce fait
Monsieur Sabbagh se trouve à l'heure actuelle
de n'avoir fait ni à la Société, ni à moi
même qui était autorisé par la Société Charrier-
Charrier et Jouclas à engager cette somme.

Mes traites ou acceptations de remises ne sont pas une dérogation au lieu de paiement et juridique qui est toujours Cannes.

SABBAGH Georges Henna

N° de la notice : L2428047

Convincre que ceux qui ont l'insigne
 d'honneur de faire partie de l'Ordre, que tous
 Présidents ont à cœur de bien montrer de leur, et
 étant donné le respect que j'ai pour eux,
 j'ai toujours senti que Monsieur Sabbagh
 arriverait à son but.
 Or aujourd'hui Monsieur Sabbagh serait
 en droit de m'adresser la suscription. L'effet
 de la suscription est d'éteindre les obligations
 civiles, il n'en reste pas moins que cette obli-
 gation civile de servir en obligation naturelle.
 Or des gens d'honneur se doivent d'éteindre
 leurs obligations naturelles.
 C'est pourquoi, mon besoin d'argent se
 faisant toujours plus pressant (j'ai trois enfants)
 je me suis permis Monsieur le Président de
 porter à votre connaissance à titre strictement
 confidentiel les raisons d'agir de Monsieur Sabbagh
 afin que vous lui rappeliez le devoir d'un membre
 sollicité d'un si beau titre.
 Persuadé que votre très haute influence me
 permettra d'obtenir le surséance de ma crainte
 de vous lui d'adresser Monsieur le Président avec
 l'expression de ma très respectueuse considération
 mes remerciements anticipés.


 Georges Henna Sabbagh